

PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06/09/2024 - Salle du conseil - 20h00

Présents : Mmes, MM. CARTANT-FRANCIOLI Bernadette, DARNEY-PATOZ Lydia, DIET Cécile, LONDE Marie, MOUGENOT Adeline, CHAPIN Jean-Paul, BONVALOT Régis, DAUBIGNEY Fabrice, FOUCHÉYRAND Laurent.

Procurations : M. COMTE Joël procuration à M. CHAPIN Jean-Paul
M. CHATILLON Roger procuration à FOUCHÉYRAND Laurent

Absent : 0

Membres exercice = 11 - Présents = 9 - Votants = 11

Quorum : 6

Convocation : 24/08/2024

Date de publication : 16/11/2024

ORDRE du JOUR

- 1 - Désignation du secrétaire de séance.
- 2 - Approbation du Procès-Verbal du 25/06/2024.
- 3 - Travaux forestiers 2025 (Julie PIANET).
- 4 - Avenir du RPI du Mont Guérin.
- 5 - Compte rendu de la réunion avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) sur l'état de l'église.
- 6 - Rapport annuel du SYDOM (Syndicat Départemental de traitement des Ordures Ménagères du Jura).
- 7 - Rapport annuel du SIDEC (Syndicat mixte d'énergies, d'équipements et de e-communication).
- 8 - Fermeture du réseau cuivre.
- 9 - Questions diverses.

Début de séance : 20h00

1 - Désignation du secrétaire de séance

Mme DARNEY-PATOZ Lydia est la secrétaire de séance.

2 - Approbation du Procès-Verbal du 25/06/2024

➤ **Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité**

3 - Travaux forestiers 2025 (Mme Julie PIANET)

Mme Julie PIANET (ONF) est venue, accompagnée de son nouveau responsable de secteur M. Romain BOIRAL (Pour info : Jura a neuf unités territoriales découpées en dix secteurs autour de Dole).

Mme Julie PIANET nous a présenté le bilan des travaux forestiers de 2023, ceux en cours de l'année 2024 et les projets soumis lors de son dernier passage et décidés avec le conseil pour 2025.

- Pour 2023, plusieurs ventes de chênes, de hêtres, des résineux et du bois de chauffage.
- Pour 2024, les parcelles 5 et 6 vont être exploitées par les mêmes bûcherons des années passées. Les affouages vont commencer sur la parcelle 10, pour la terminer, puis passeront sur les parcelles 5 et 6.
- Pour 2025, les parcelles 7 et 10 seront exploitées pour « des coupes en amélioration ». Cela consiste à laisser pousser les plus beaux arbres.

L'ONF fera une proposition de vente aux enchères pour les chênes, comme l'an passé.

Mme Julie PIANET, a remis un document sur lequel elle propose un nouveau règlement d'affouages.

Notre commune a de moins en moins de demandes d'affouagistes du village. Raison pour laquelle, elle en propose à la commune de Moissey qui a très peu de bois.

La commune est responsable de son affouage et peut faire payer des frais d'engagement au moment de l'inscription pour éviter les désistements tardifs. Le conseil va y réfléchir.

➤ **Les travaux proposés par l'ONF sont adoptés à l'unanimité**

4 - Avenir du RPI du Mont Guérin

Les quatre maires des communes de Moissey, Peintre, Pointre et Frasne les Meulières subissent la décision de Jura Nord de fermer l'école de Montmirey la Ville à la rentrée 2025.

Les deux Montmirey et Offlanges seront rapatriés au pôle scolaire de Dammartin (malgré leur désaccord), puisqu'ils sont sur le secteur de Jura Nord.

Les quatre maires se sont rencontrés pour trouver une solution.

Plusieurs hypothèses ont été soulevées :

- mettre les enfants des quatre communes à Dammartin,
- transformer une partie du foyer logement à Moissey,
- création d'un pôle scolaire sur Moissey.

Après discussion, la création d'un pôle scolaire à Moissey semble la plus adéquate.

La communauté de commune du Grand Dole sera chargée du dossier technique et assurera l'avance de l'investissement financier. Les communes rembourseraient cet investissement en fonction des modalités (nombre d'enfants ou par habitant) qui seront discutées et actées par convention.

Une étude par un cabinet d'architecte va être mandatée par le Grand Dole.

En attendant, il faudra que les quatre communes trouvent une solution pour accueillir tous leurs enfants scolarisés à la rentrée 2025, (locaux de la poste de Moissey, installation temporaire d'algéco). C'est toujours en réflexion.

5 - Compte-rendu de la réunion avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) sur l'état de l'église

Deux personnes de la DRAC sont venues le 22 juillet visiter et faire un état des lieux de l'église du village.

Elles ont procédé à l'inventaire des objets classés et constaté l'état sanitaire de l'église.

- Les tableaux doivent être nettoyés, la clôture de cœur devrait être réhabilitée.
- Les travaux effectués sur le campanile sont provisoires et une réparation globale à moyen terme est inéluctable.
- L'état de l'église est moyen, beaucoup de boiseries sont abîmées, voire détériorées.

La DRAC nous a suggéré de procéder à une étude par un architecte agréé. Cette étude coûterait à la commune entre 25 000 euros et 45 000 euros dont 40% seraient pris en charge par la DRAC. Le reste du financement ferait l'objet d'une demande auprès du Grand Dole et du Département, car le budget de la commune ne permet pas de financer cette étude.

Le conseil attend un cahier des charges pour lancer un appel d'offres de l'étude auprès de quatre architectes.

6 - Rapport annuel du SYDOM (SYndicat Départemental de traitement des Ordures Ménagères du Jura)

Les conseillers en prennent note, le rapport est consultable en mairie.

7 - Rapport annuel du SIDEC (Syndicat mixte d'énergies, d'équipements et de e-communication)

Les conseillers en prennent note, le rapport est consultable en mairie.

8 - Fermeture du réseau cuivre

Orange démantèle tout son réseau de cuivre de notre commune pour janvier 2028.

La commune a avisé ses concitoyens via le dernier bulletin et également par mail et sur le site internet.

9 - Questions diverses

- Le nouveau défibrillateur est installé depuis le 17 juillet. L'ancien toujours en état de fonctionnement, mais plus garanti a été proposé aux pompiers de Thervay pour leurs exercices.
- Le nouveau compteur électrique est installé depuis le 7 août sur la rue du Guidon. Il va desservir les cinq points lumineux qui n'étaient pas raccordés au compteur de l'éclairage public existant. C'est un abonnement supplémentaire pour la mairie.
- M. Bardet doit passer en septembre pour abaisser l'intensité des lampadaires et installer le nouveau radar pédagogique au centre du village.
- Un courrier de la LPO (Ligue Protectrice des Oiseaux) nous avertit que la création de la mare sera déplacée d'une centaine de mètres sur une parcelle avoisinante.
- Il a été proposé d'éditer le bulletin sur papier. Le sujet sera à l'ordre du jour lors du prochain conseil.
- L'Hebdo39 a demandé pour installer un présentoir dans l'abri à livres et y déposer ses journaux. Ils ne seront plus distribués dans les boîtes aux lettres. M. Le Maire a donné son accord.

Prochain Conseil Municipal : le vendredi 15 novembre 2024 à 20h00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Le secrétaire de séance

Lydia DARNEY-PATOZ



Le Maire

Jean-Paul CHAPIN